

# Précarité et exclusion sociale

---

## Public

Professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire.

---

## Prérequis

Être accompagnant de public précaire.

---

## Objectifs

Comprendre le processus d'exclusion sociale.

Appréhender les trajectoires de vie des personnes en situation de précarité et/ou d'exclusion sociale.

Adopter une posture professionnelle pertinente pour mieux accueillir et accompagner.

---

## Programme (adaptable en fonction de vos besoins)

### La précarité et l'exclusion sociale

- Définition des concepts (pauvreté, désaffiliation, disqualification sociale, place dans la société, déclassement...)
- État des lieux de la précarité et de l'exclusion en France.
- La question de la rupture du lien social.

### Les publics « précaires », « exclus », « invisibles »

- Les caractéristiques, les trajectoires de vie, les problématiques sociales, de santé...

### Les postures professionnelles

- Les principes éthiques et déontologiques à respecter.
- La communication : l'écoute active, l'empathie, la question de la « bonne distance ».
- La communication non verbale.
- Les notions de transfert et de contre transfert.
- La gestion des conflits.
- Prendre de la hauteur et de la distance.
- Se protéger pour mieux protéger les autres.

### L'accompagnement

- L'analyse du contexte : le cadre législatif, le cadre d'intervention, les missions, la commande, le territoire et ses acteurs.
  - La relation d'aide.
  - La démarche « faire avec » ou « faire à la place de ».
  - Travailler en : équipe, réseaux, partenariat, pluridisciplinarité...
  - L'accompagnement « dans et hors des murs » : « aller vers », restaurer l'image et l'estime de soi...
- 

## Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.  
Présentation théorique.  
Échanges avec le groupe.  
Illustrations en rapport avec l'activité des participants.  
Jeux de rôles et de mise en situation.

---

## Modalités et délai d'accès

**Modalités et délai d'accès à la formation** : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

**Délai de mise en place de la formation** : 10 jours minimum à partir de la planification des dates.

---

## INTRA/Sur-Mesure

**Durée** : 2 jours (14 heures)

### Intra

**Lieu** : dans votre structure

**Dates et coût** : nous contacter.

### Sur-mesure

Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

### Animation

Formateur, titulaire d'un diplôme d'Educateur Spécialisé.

### Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 12

### Modalités d'évaluation

Autoévaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Evaluation de satisfaction.

---

## Votre contact

**Pôle Formation Continue, Conseil et VAE**

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

[formation.continue@its-tours.com](mailto:formation.continue@its-tours.com)

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : [referent.handicap@its-tours.com](mailto:referent.handicap@its-tours.com)

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 23/10/24 v2